

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 15/06/2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES LES 20 ET 27 JUIN 2021

Communication des résultats par messagerie

Les élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021.

La diffusion publique de la participation

Les taux de participation dans le Nord seront communiqués les 20 et 27 juin à 12h00 et à 17h00 par courriel ainsi que sur le site Internet <u>www.nord.gouv.fr</u> et les réseaux sociaux (<u>twitter</u>: @prefet59 / <u>facebook</u>: préfet du Nord).

La consultation des résultats lors de la soirée électorale

Les résultats des élections régionales et départementales vous seront adressés par voie électronique, à partir de 20h00, et de manière régulière tout au long de la soirée électorale. Les résultats du département et de la région seront également publiés sur le site Internet de la préfecture (www.nord.gouv.fr) au terme de la soirée.

Le site du ministère de l'Intérieur publiera également dès 20h00 l'ensemble des résultats du scrutin au niveau national mis à jour très régulièrement.

Vous pouvez d'ores et déjà consulter à cette adresse l'ensemble des listes candidates :

Élections départementales : https://elections.interieur.gouv.fr/departementales-2021/

Élections régionales : https://elections.interieur.gouv.fr/regionales-2021/

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél: 03 20 30 52 50

Mél: pref-communication@nord.gouv.fr

nord.gouv.fr hauts-de-france.gouv.fr





12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003 59 039 LILLE Cedex



L'organisation du scrutin

Le scrutin aura lieu de **8h00 à 18h00** dans toutes les communes du Nord à l'exception de Lille qui clôtura le vote à **19h00**.

Dans les communes de 1000 habitants et plus, les électeurs devront obligatoirement présenter un titre justifiant de leur identité pour être admis à voter dans le bureau de vote indiqué sur leur carte électorale (carte nationale d'identité, passeport, carte vitale avec photo...).

IMPORTANT

Pour joindre le service régional de la communication interministérielle, contactez le :

- → 03 20 30 59 59 durant toute la journée;
- → 03 20 30 52 50 à partir de 20h00.

Nous vous rappelons que les résultats seront transmis par mail.

Pour une organisation optimale, nous vous remercions de nous faire connaître par retour de mail à <u>pref-communication@nord.gouv.fr</u> les adresses électroniques spécifiques que vous souhaiteriez éventuellement ajouter à notre liste de diffusion pour communication des résultats.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél: 03 20 30 52 50

Mél: pref-communication@nord.gouv.fr









